



Procès-verbal des contrôles de construction et d'étanchéité, ainsi que de réception pour les nouvelles installations de stockage d'engrais de ferme (Un procès-verbal pour chaque installation nouvelle)

N° OED: _____

Commune: _____ Parcelle n°: _____

Projet de construction: _____

Immeuble/emplacement: _____

Secteur de protection des eaux: Au Ao üB Zone de protection des eaux souterraines: S3

Maître d'ouvrage (adresse): _____

Bureau d'ingénieurs (adresse): _____

Entrepreneur (adresse): _____

Dimensions intérieures et capacité des installations

Construction Béton coulé sur place Béton préfabriqué Acier avec sol en béton Autres: _____

Fosse à purin Longueur: _____ m Largeur: _____ m Hauteur: _____ m Volume: _____ m³

Canaux de lisier Longueur: _____ m Largeur: _____ m Hauteur: _____ m Volume: _____ m³

Canaux de lisier Longueur: _____ m Largeur: _____ m Hauteur: _____ m Volume: _____ m³

Canaux de lisier Longueur: _____ m Largeur: _____ m Hauteur: _____ m Volume: _____ m³

Dalle fumier Longueur: _____ m Largeur: _____ m

Silo à purin Diamètre: _____ m Hauteur: _____ m Volume: _____ m³

Puits Diamètre: _____ m Hauteur: _____ m Volume: _____ m³

Contrôles de l'exécution par l'ingénieur du projet

La direction des travaux fait venir l'ingénieur du projet rassembler dans le temps

	Date / Signature
<input type="checkbox"/> Contrôle de l'armature du radier	_____
<input type="checkbox"/> Contrôle de l'armature des parois et de l'exécution projetée du raccord radier / parois	_____
<input type="checkbox"/> Contrôle de l'exécution projetée des raccordements des conduites à l'ouvrage au moyen de raccords avec joint d'étanchéité en caoutchouc	_____
<input type="checkbox"/> Contrôle du détecteur de fuite (le cas échéant)	_____

Remarques: _____

Contrôle d'étanchéité de l'installation par l'ingénieur du projet et la commune (Phase 1)

Le contrôle d'étanchéité doit être effectué **avant le remblayage et la mise en service** de l'installation. L'entier de l'installation peut être contrôlé de l'extérieur. La direction des travaux doit convoquer l'ingénieur du projet et la commune à temps avant la date du contrôle.

- Installation en üB / Ao Hauteur de remplissage avec eau minimum 0.75 m pour une hauteur de l'installation > 1.5 m
 Hauteur de remplissage avec eau minimum 0.50 m pour une hauteur de l'installation < 1.5 m
- Installation en Au / S3 Remplissage avec eau à ras bord pour toutes les installations
- Installation remblayée Remplissage avec eau à ras bord et contrôle avec appareil de mesure (variation du niveau d'eau)
- Fumière (dalle) Contrôle visuel Bordure existante

Date: _____

Visa: Ingénieur: _____

Commune: _____

L'installation est étanche et peut être utilisée **après la réception de l'ouvrage**

L'installation ne pourra être utilisée qu'après les travaux de mise en conformité suivants

Travaux de mise en conformité à exécuter: _____

Délai d'exécution: _____

Contrôle ultérieur nécessaire: _____

Oui Non

Contrôle d'étanchéité répété

Date: _____

Visa: Ingénieur: _____

Commune: _____

L'installation est jugée être étanche

L'installation n'est pas étanche et ne peut être mise en service

Réception de l'installation avant sa mise en service par l'ingénieur du projet et la commune (Phase 2)

Lors de la réception de l'ouvrage (relève du contrat) les éventuels défauts de construction existants sont constatés afin qu'ils puissent être supprimés par l'entrepreneur. Le délai de la garantie pour les défauts cachés court dès cet instant.

- L'installation et tous les raccordements de conduites ont été exécutés dans les règles de l'art et selon les plans soumis
- Le silo à lisier sera recouvert avec la construction permanente suivante: _____
- Les conditions du permis de construire sont remplies
- ___ conduites d'amenée sont raccordées à l'installation (par ex. aire d'exercice, fumière, silo de fourrage, chambre de traite, écurie, habitation)
- Les contrôles d'étanchéité de conduites forcées sont rapportés dans le formulaire «Procès-verbal contrôle d'étanchéité pour conduites»
- L'ouvrage est considéré comme étant réceptionné La réception est reportée

Défauts / travaux à effectuer encore: _____

Délai d'exécution: _____

Contrôle ultérieur nécessaire _____

Oui Non

Réception de l'installation répétée

L'ouvrage est considéré comme étant réceptionné et accepté par le maître d'ouvrage

Les défauts ne sont pas complètement supprimés, mais peuvent cependant être acceptés avec des dispositions réglementaires séparées

L'installation de stockage d'engrais de ferme est étanche et peut être utilisée

Lieu et date: _____

Signatures

Maître d'ouvrage: _____

Entrepreneur: _____

Ingénieur de projet: _____

Commune: _____

Copie à:

Maître d'ouvrage

Commune

OED

Contact

Office des eaux
et des déchets

Direction des travaux publics, des transports
et de l'énergie du canton de Berne
Reiterstrasse 11
3011 Bern

Téléphone 031 633 39 21

Courriel info.awa@bve.be.ch
Internet www.be.ch/awa